



Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Stand à la rencontre du public

Salon Entreprises et territoire

Synthèse

15 octobre 2024, Arques

Informations préalables

- Nombre de personnes informées estimées : 40
- Dispositif d'information : dossier de concertation, dépliant de synthèse, panneaux de présentation du projet et de la concertation
- Dispositif de contribution : feuilles de contribution
- Format et déroulé de la rencontre : Ce stand s'est tenu dans le cadre du salon Entreprises et Territoire, organisé à Arques dans la salle du Cosec et regroupant de nombreux acteurs économiques locaux ou régionaux (entreprises, acteurs publics).

Les participants au stand :

- Sophie LEGRAND, Directrice de projet, VNF
- Xavier REGNIER, Référent territorial, VNF
- Anne-Marie ROYAL, Garante de la concertation, Commission nationale du débat public
- Simon MAZAJCZYK, Maya ABDELWAHAB – Agence eker, Assistance du maître d'ouvrage pour la concertation

Les éléments présentés ci-dessous sont issus des échanges avec le public rencontré lors du stand.

Sujets et thématiques abordées

- Plusieurs participants ont interrogé VNF sur le contenu de l'opération et son horizon de mise en service.
 - VNF a présenté les grandes lignes de l'opération et partagé le fait que le début des travaux est à ce stade des études prévu pour 2027 avec une mise en service au plus tard en 2033
- 2 participants ont questionné le lien entre le projet de doublement de l'écluse et le projet d'Eurovéloroute sur le secteur, en mettant en avant l'intérêt de pouvoir proposer une circulation à vélo continue et sécurisée le long du canal.
 - VNF a expliqué que le projet d'Eurovéloroute n°5 est porté par le Conseil départemental du Pas-de-Calais. A ce stade, il est bien prévu que l'Eurovéloroute se déploie sur la même rive (droite) que le projet de doublement. VNF travaille de concert avec le Conseil départemental pour veiller à la bonne articulation des projets sur le secteur.
- Un participant questionne le lien entre le projet et la mise en service du Canal Seine-Nord Europe, en mettant en avant que le CSNE est régulièrement retardé. Il demande si cela peut remettre en cause le projet de doublement de l'écluse des Fontinettes.
 - VNF explique que les premiers travaux du CSNE sont en cours et que cela avance donc concrètement. Le CSNE est en lien avec le projet car il permettra d'augmenter le trafic sur l'axe. Néanmoins, le projet de doublement de l'écluse des Fontinettes est également nécessaire pour pouvoir régénérer dans un second temps l'écluse actuelle, qui présente des désordres et qui nécessite une fermeture estimée à 1 an pour être régénérée.
- Plusieurs acteurs de l'emploi sont venus s'informer sur le projet (agence d'intérim, acteur de l'insertion professionnelle, agence de recrutement)
 - VNF a rappelé que les marchés publics portant sur ce type de projets sont publiés à l'échelle européenne et contiendront des clauses d'insertion. A ce stade encore amont du projet, on estime que 200 emplois devraient être directement générés par le chantier (environ 1 emploi par million d'euros investi). De plus des retombées locales indirectes devraient également exister (logement, hôtellerie, restauration, ...)
- Un participant a proposé que les excédents de terre générés par le projet puissent être utilisés pour des installations de protection contre les inondations.

- Un participant a interrogé VNF sur les dimensions de la nouvelle écluse et sa non-compatibilité avec les futurs bateaux circulant sur le réseau à grand gabarit Seine-Escaut
 - VNF a expliqué que l'écluse future pourra accueillir des bateaux de mêmes dimensions que l'écluse actuelle (145 m de longueur utile). Il a été expliqué qu'une écluse de même taille est suffisante pour assurer l'écoulement du trafic projeté pour les décennies à venir (jusqu'en 2060 au moins). Il est précisé que l'accueil des plus gros convois (195 m) sur Fontinettes, nécessiteraient des travaux très conséquents sur l'ensemble du linéaire parcouru (élargissement du canal, rehaussement des ponts, allongement ou doublement des écluses) ce qui n'est pas à l'ordre du jour à ce stade même si des études amont sont menées sur le sujet. De plus, aujourd'hui la demande identifiée est davantage d'augmenter les flux et la fréquence que la taille des bateaux puisque les bateaux de grandes dimensions sont actuellement minoritaires même si leur nombre devrait augmenter de manière progressive avec la modernisation de la flotte mais aussi avec les trafics du Seine-Nord.
- Un participant a demandé si des études archéologiques seraient menées en rappelant qu'il y a souvent des découvertes archéologiques lors des chantiers sur le territoire
 - VNF a confirmé que ces études sont bien prévues dans les étapes à venir (une saisine de la DRAC est réalisée dans un premier temps et si des fouilles archéologiques sont prescrites, elles sont réalisées dans un second temps).
- Plusieurs représentants d'entreprises locales (ingénierie, construction, transport...) sont venus sur le stand pour prendre connaissance du projet
- Un participant a mis en avant la nécessité d'anticiper les formations sur les thématiques en lien avec la voie d'eau, notamment dans les universités, afin que le projet puisse aussi s'appuyer sur les ressources et expertises locales. Il a insisté sur la nécessité pour le territoire de réussir à conserver des savoir-faire pour éviter de devoir faire systématiquement appel à d'autres territoires pour accompagner les grands projets locaux.

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes – Stand à la rencontre du public lors de la rencontre Entreprises et territoires – synthèse

En images

